

BTS SERVICES ET PRESTATIONS DES SECTEURS SANITAIRE ET SOCIAL

POLITIQUE DE LA STRUCTURE ET TERRITOIRE – U4

SESSION 2025

Durée : 4 heures

Coefficient : 5

Matériel autorisé

L'usage de la calculatrice en mode examen actif est autorisé.

L'usage de la calculatrice de « type collège » est autorisé.

Tout autre matériel est interdit.

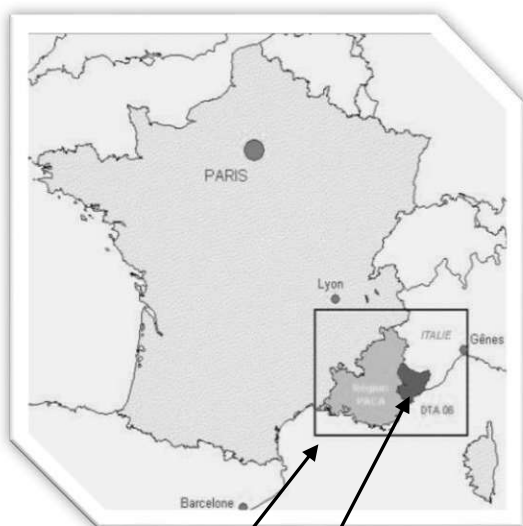
Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Le sujet comporte 12 pages, numérotées de 1/12 à 12/12.

BTS SERVICES ET PRESTATIONS DES SECTEURS SANITAIRE ET SOCIAL		Session 2025
Politique de la structure et territoire – U4	Code : 25SPE4PST	Page : 1/12

À l'heure où au moins 40 % des cancers sont encore évitables, où 2 personnes sur 3 souffrent de séquelles liées à la maladie ou au traitement, une mobilisation plus forte et plus ambitieuse s'impose pour inverser ces tendances.

La stratégie décennale 2021-2030 de lutte contre le cancer marque une volonté forte et partagée d'améliorer l'offre de santé et le service rendu à l'ensemble des concitoyens, sur les champs de la prévention primaire et du dépistage, aux personnes touchées par la maladie, dans leurs parcours de soins et parcours de vie...



Région PACA

Département 06 : Alpes Maritimes

Le Centre Antoine Lacassagne (CAL) est l'un des 18 Centres de Lutte Contre le Cancer français. Il est situé à Nice, dans le département des Alpes Maritimes (06).

Centre Régional de Cancérologie, il couvre principalement le territoire de la partie Est de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA), soit environ 1,4 million d'habitants issus notamment, du département des Alpes Maritimes et du Var.

Ses équipes médicales, soignantes et administratives sont à disposition et à l'écoute des patients avec l'objectif permanent de maintenir la plus haute qualité de soins et de prise en charge.

C'est pourquoi le CAL développe également une nouvelle offre de service, en partenariat avec le Conseil Départemental des Alpes Maritimes, au bénéfice de tous les maralpains (habitants des Alpes Maritimes).

Question 1

Montrer comment le Centre Antoine Lacassagne met en œuvre, avec d'autres acteurs, la politique en faveur des malades, dans la lutte contre les cancers.

Question 2

Dans son projet stratégique d'établissement 2020-2024, le CAL souhaite inscrire davantage le centre dans son territoire de santé.

Présenter les caractéristiques des habitants des Alpes Maritimes, et du territoire où ils vivent, pour mettre en évidence leurs spécificités et leurs besoins face aux cancers.

Question 3

Le Centre Antoine Lacassagne ouvre en partenariat avec le Conseil Départemental des Alpes Maritimes, un nouvel institut départemental du cancer : « L'institut Mozart ».

Justifier les intérêts de cette nouvelle structure pour les patients et pour le Centre Antoine Lacassagne ainsi que ses partenaires.

Barème par compétences

3.1. Identifier les besoins et les demandes de populations sur un territoire	14 points
3.2. Identifier la place de la structure dans la déclinaison des politiques publiques	12 points
3.3. Participer à la mise en place de réponses adaptées à un type de public	08 points
Expression – Structuration – Synthèse	06 points

Liste des annexes

ANNEXE 1. Présentation du Centre Antoine Lacassagne (CAL) de Nice

Source : Antoine Lacassagne, Centre de Lutte Contre le Cancer [en ligne].

Disponible sur : <https://www.centreantoinelacassagne.org> (consulté le 27 septembre 2024).

ANNEXE 2. Zonage des Alpes Maritimes

Source : Observatoire Régional de Santé PACA ; 2023 [en ligne].

Disponible sur : <http://www.orspaca.org> (consulté le 27 septembre 2024).

ANNEXE 3. Évolution et structure de la population - revenus et pauvreté dans les Alpes Maritimes

Source : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques ; 2024 [en ligne].

Disponible sur : <https://www.insee.fr> (consulté le 27 septembre 2024).

ANNEXE 4. Portrait socio-sanitaire et environnemental - département des Alpes Maritimes

Source : Observatoire Régional de Santé PACA ; 2023 [en ligne].

Disponible sur : <http://www.orspaca.org> (consulté le 27 septembre 2024).

ANNEXE 5. Feuille de route régionale 2022 - 2025 de la stratégie décennale de lutte contre les cancers

Source : Agence Régionale de Santé PACA ; juillet 2022 [en ligne].

Disponible sur : <https://www.paca.ars.sante.fr> (consulté le 27 septembre 2024).

ANNEXE 6. Présentation de l'Institut Mozart

Source : Institut Mozart [en ligne].

Disponible sur : <https://mozart.departement06.fr> (consulté le 27 septembre 2024).

ANNEXE 1. Présentation du Centre Antoine Lacassagne (CAL) de Nice

Fondé en 1961, le Centre Antoine Lacassagne de Nice est un établissement de santé de droit privé à but non lucratif, reconnu d'utilité publique (statut ESPIC- Etablissement de Santé Privé d'Intérêt Collectif).

Il assure des missions de soins (prévention, dépistage, traitement et réinsertion), de recherche et d'enseignement en cancérologie.

Le Centre Antoine Lacassagne est organisé pour la prise en charge de tous les cancers de l'adulte. Trois grands types de traitements existent : chirurgie (opération), chimiothérapie (traitement médicamenteux) et radiothérapie (rayons ciblant localement les cellules cancéreuses).

- Le département de chirurgie est axé sur les cancers du sein, gynécologiques, ORL et cervico faciaux. Pour les autres cancers, la prise en charge est coordonnée avec les équipes du CHU de Nice en application du projet médical commun de cancérologie.
- Pour la chimiothérapie, le département de cancérologie médicale prend en charge tous les types de cancers.
- En sa qualité de service public de radiothérapie et de médecine nucléaire, le Centre traite toutes les localisations cancéreuses de l'adulte et de l'enfant.

Données issues du rapport d'activité du CAL, 2022

Nombre de séjours selon l'origine géographique des patients

Origine géographique	Nombre	%
PACA	55 357	90.8
<i>Dont</i>		
- Alpes Maritimes	45 514	
- Var	8 562	
- Autres départements PACA	1 281	
Autres provenances (Autres régions, étrangers...)	5586	9.2
TOTAL	60 943	100 %

- 60 % des patients de l'établissement demeurent dans un rayon de plus de 50 kms autour de la ville de Nice.
- L'âge moyen des patients pris en charge est de 64 ans.



ANNEXE 1. Présentation du Centre Antoine Lacassagne (CAL) de Nice (suite)

Prise en charge des patients par le centre Lacassagne



Annonce du diagnostic

- Réunion de concertation pluriprofessionnelle ;
- Proposition de traitement ;
- Consultation avec une infirmière ;
- Explication du programme personnalisé de soins ...



Relation avec le médecin traitant

- Information partagée ;
- Demande de prise en charge à 100 % (Protocole de soins ALD)

ALD : Affection Longue Durée



Maison d'accueil hospitalière

- Pour les patients éloignés de la structure (hospitalisation de jour, consultations...)
- Accueil des familles éloignées...



Service social

- Accompagnement dans les démarches ;
- Accès aux droits sociaux...



Accueil administratif

- Identitovigilance (Carte identité et carte vitale) ;
- Notification ALD ;
- Complémentaire santé / CSS



Hospitalisation

Prise en charge du patient hospitalisé



Espace de rencontre et d'information

- En partenariat avec la Ligue contre le Cancer ;
- Echange, écoute, avec une accompagnatrice en santé...



Soins de supports

- Pour les patients du Centre ;
- Lutte contre la douleur,
- Nutrition ;
- Psychologue
- Socio-esthétique ;
- Kinésithérapie ;
- Onco-sexologie

ANNEXE 1. Présentation du Centre Antoine Lacassagne (CAL) de Nice (suite)

Charte d'engagements des Centres de lutte contre le cancer

Vous êtes pris en charge au Centre de lutte contre le cancer
Centre Antoine Lacassagne, membre d'Unicancer

NOUS NOUS ENGAGEONS À :

- 1** Vous proposer le meilleur traitement possible, adapté à votre cancer, à la pointe des connaissances médicales, des progrès de la recherche et des technologies.
- 2** Vous informer de façon claire, vous écouter et vous associer aux décisions vous concernant.
- 3** Vous accompagner dans la coordination des soins qui vous seront prodigués au sein de notre hôpital comme en dehors.
- 4** Vous aider, ainsi que votre entourage, à maintenir la meilleure qualité de vie possible pendant votre hospitalisation comme à votre domicile.
- 5** Favoriser les actions de prévention et de dépistage pour réduire vos risques de cancer ou les diagnostiquer au plus tôt.
- 6** Vous garantir un accès à l'ensemble des soins quelles que soient vos ressources financières et sans dépassement d'honoraires.

Pr Emmanuel Barranger,
directeur du Centre Antoine Lacassagne



Pr Patrice Viens, président d'Unicancer



UNIS contre le cancer

Unique réseau hospitalier Français dédié à 100% à la lutte contre le cancer, Unicancer et les Centres de lutte contre le cancer s'engagent continuellement dans une quête d'excellence en matière de soins, de recherche et d'enseignement supérieur.

En savoir plus sur nos engagements :

www.centreantoinelacassagne.org
www.unicancer.fr

De nouveaux partenariats :

- la CPTS (Communauté professionnelle territoriale de santé) Nice Vallée : le CAL a adhéré à l'association et participe à des actions de prévention et dépistage en gynécologie et cancérologie digestive en lien avec la ville ;
- le GHT 06 (Groupement Hospitalier de Territoire) : le CAL est un établissement partenaire dans le cadre de la filière en cancérologie ;
- le Centre Hospitalier d'Antibes : le CAL est officiellement l'établissement de recours pour les cancers du sein et gynécologique.

A votre écoute :

L'enquête de satisfaction e-satis 2022 permet d'évaluer une satisfaction globale de 77 % et 80 % selon si le patient était en hospitalisation ou en ambulatoire. Dans les 2 cas, le meilleur score concerne la prise en charge (85.5 % et 87 %), le moins bon score concerne l'organisation de la sortie (69 % et 73 %).

Par ailleurs une étude qualitative met en lumière une attente forte de la population sur l'accès à un lieu non médicalisé prenant en compte la globalité de leurs situations.

Source : Antoine Lacassagne, Centre de Lutte Contre le Cancer

BTS SERVICES ET PRESTATIONS DES SECTEURS SANITAIRE ET SOCIAL		Session 2025
Politique de la structure et territoire – U4	Code : 25SPE4PST	Page : 6/12

ANNEXE 2. Zonage des Alpes Maritimes

Avec la Méditerranée au Sud et des montagnes culminant à 3300m au Nord, le département des Alpes-Maritimes présente des contrastes territoriaux importants.



Zonage des Alpes-Maritimes en 3 sous-territoires

- **Le Haut Pays** : territoire rural, de montagne et de vallées. Plus difficile d'accès, il est parfois très isolé, et éloigné des pôles d'équipements et d'emploi. Il représente 3% de la population du département.
- **Le Moyen Pays** : territoire vallonné, de transition, « poumon vert » de la bande littorale, il subit une pression urbanistique : sa population augmente et représente 32% de la population du département. En raison d'une desserte en transports en commun insuffisante, les habitants de ce territoire sont fortement dépendants de l'automobile.
- **La bande littorale** : (Littoral ouest et Riviera française) : territoire côtier fortement urbanisé et peuplé. Bien desservi, il est toutefois confronté à la saturation de certains axes routiers

Source : Observatoire Régional de Santé

ANNEXE 3. Évolution et structure de la population - revenus et pauvreté dans les Alpes Maritimes

En 2021, 1 habitant des Alpes-Maritimes sur 8 est âgé de 75 ans ou plus.

Par ailleurs, environ 342 550 personnes sont âgées de 60 ans ou plus dans le département : elles représentent près d'un tiers de la population du département (31 %), une proportion plus élevée qu'en France métropolitaine (28 %). Le Haut Pays se démarque des autres territoires avec une proportion particulièrement élevée (35,7 %).

L'espérance de vie est d'ailleurs meilleure qu'en France (homme : 80,4 ans contre 79,4 ans ; femme : 86,1 ans contre 85,3 ans).

Des inégalités sociales importantes au sein du département et notamment à Nice :

En 2021, le département présente le revenu annuel médian (22 630 €) le plus élevé de la région PACA. Néanmoins, ce revenu peut varier du simple au double, de 15 460 € à 34 620 € selon les communes. Les revenus les plus élevés sont observés dans la moitié sud du département (*hors quartiers prioritaires de la ville*), sur le littoral et dans le Moyen Pays. À l'inverse, les revenus les plus faibles sont relevés dans le Haut Pays, notamment à la frontière italienne et du Var.

En 2021, 16.4 % de la population vit sous le seuil de pauvreté, une proportion plus élevée qu'en France métropolitaine (14.4 %). Si les moins de 30 ans sont davantage en situation de pauvreté (22.7 %), les personnes âgées pauvres sont surreprésentées : 13.3 % des 60/74 ans contre 10.6 % en France métropolitaine et 12.4 % des 75 ans ou plus contre 9.9 % en France métropolitaine.

Source : Institut National de la Statistique et des Études Économiques

BTS SERVICES ET PRESTATIONS DES SECTEURS SANITAIRE ET SOCIAL		Session 2025
Politique de la structure et territoire – U4	Code : 25SPE4PST	Page : 7/12

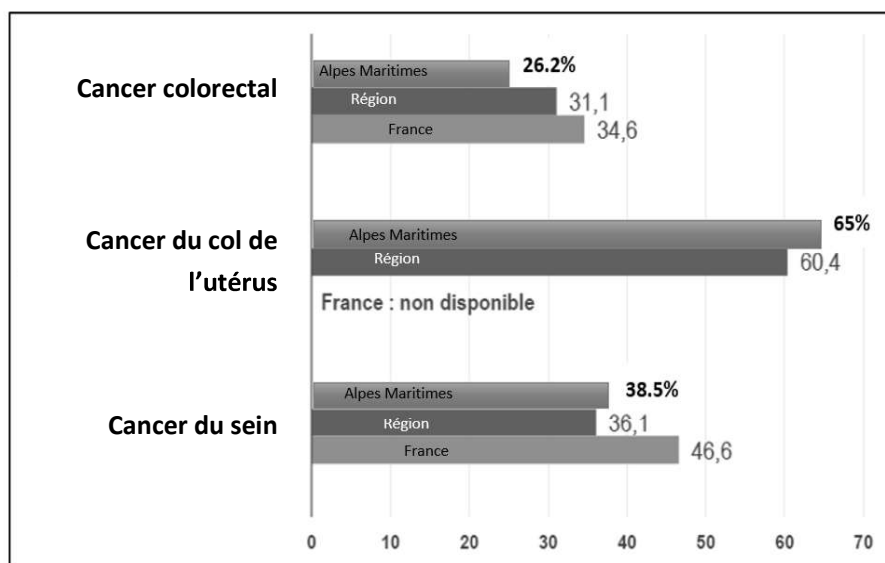
ANNEXE 4. Portrait socio-sanitaire et environnemental - département des Alpes-Maritimes

7 communes des Alpes-Maritimes sur 10 classées Zone d'Intervention Prioritaire (ZIP), par l'Agence Régionale de Santé : zones – principalement dans le Moyen et Haut Pays - où l'offre de soins est insuffisante et où l'accès aux soins est difficile, malgré les 8 maisons de santé pluriprofessionnelles y étant implantées.

Taux de participation aux dépistages organisés des cancers (en %)

Recommandations européennes de participation :

- 70 % pour les cancers du sein et du col de l'utérus ;
- 45 % pour le cancer colorectal.



Évolution de la prévalence des cancers en 2016 et 2020 (%) et projections à l'horizon 2028

Prévalence Alpes Maritimes			Prévalence Région			Prévalence France	
2016	2020	Projections 2028	2016	2020	Projections 2028	2016	2020
5,2 %	6 %	5,9 %	5,1 %	5,7 %	5,5 %	4,8 %	5,1%

Les cancers : En 2020, 67 860 personnes ont été prises en charge pour un cancer dans les Alpes-Maritimes, à tout stade de la maladie. La progression de l'espérance de vie et le vieillissement de la population contribuent à l'augmentation du nombre de nouveaux cas de cancers. Comportements et modes de vie (tabagisme, consommation excessive d'alcool, alimentation déséquilibrée, manque d'activité physique...) jouent également un rôle non négligeable : on estime que 40 % des nouveaux cas de cancers détectés chaque année sont attribuables à ces facteurs de risque.

Plus de 4 femmes sur 10 n'ont pas consulté de gynécologue au cours des 2 dernières années

En 2021, plus de 4 femmes sur 10 âgées de 20 à 64 ans (44,5 %) n'ont pas consulté de gynécologue au cours des 2 dernières années, une des proportions les plus faibles de la région (45,7 %). A noter cependant un non recours bien plus élevé dans certaines zones du département, notamment dans le Haut Pays

ANNEXE 4. Portrait socio-sanitaire et environnemental - département des Alpes-Maritimes (suite)

La survenue d'un cancer est à l'origine de séquelles pouvant être nombreuses et variées chez les personnes touchées par la maladie. À cela s'ajoutent les effets indésirables liés aux traitements. Ces conséquences peuvent être durables et affecter de façon importante la qualité de vie des personnes. Ainsi, 5 ans après le diagnostic, près de deux tiers des personnes touchées par un cancer déclarent souffrir de séquelles dues au cancer ou aux traitements, de différents ordres (physique, psychique, social...). Les séquelles les plus fréquemment citées concernent les modifications de l'image du corps, les douleurs, la fatigue, les troubles moteurs ou de la vision et les difficultés sexuelles. Trois fois sur quatre, ces séquelles ne font pas l'objet d'un suivi médical spécifique. Par ailleurs, la survenue d'un cancer a un impact négatif sur la vie professionnelle des individus concernés.

Source : Observatoire Régional de Santé PACA

ANNEXE 5. Feuille de route régionale 2022-2025 de la stratégie décennale de lutte contre les cancers

En région PACA :

Incidence : la région PACA constitue, avec les Hauts-de-France, la région française avec la plus forte incidence, tous cancers confondus chez la femme.

L'incidence des cancers augmente fortement avec l'âge : en région PACA, près de 8 % des 50-74 ans sont concernés, le double chez les 75 ans et plus.

La répartition des cancers les plus fréquents en PACA est superposable à la France métropolitaine.

Chez les hommes, le cancer de la prostate (24,4 %) est le plus courant, devant les cancers du poumon et du côlon-rectum.

Chez les femmes, le cancer du sein représente près d'un tiers des cancers (32,7 %), devant les cancers du côlon-rectum et du poumon.

Mortalité : le cancer reste la première cause de décès dans la région PACA, à l'origine de 27 % des décès.

Dans les Alpes-Maritimes, on note :

- sur-incidence significative des cancers féminins (+ 8 %) ;
- sur-incidence du cancer de la vessie (+19% chez les hommes et + 16 % chez les femmes), du poumon (+ 24 % chez les femmes), de lèvre-bouche-pharynx (+ 12 % chez les femmes) ;
- sur-incidence des cancers liés à la consommation de tabac (poumon, vessie, lèvre-bouche-pharynx) ;
- 1^{re} cause de décès, le cancer représente 24,4 % des décès ;
- sous-mortalité du cancer colorectal par rapport à la France (- 23 %), du cancer du sein (- 11 %), du cancer du col de l'utérus (- 12 %), du cancer du foie (- 27 %), du cancer de la prostate (- 14 %) et du cancer du poumon (- 12 %).
 - ⇒ Cette sous-mortalité peut être qualifiée d'importante (15 %).

ANNEXE 5. Feuille de route régionale 2022-2025 de la stratégie décennale de lutte contre les cancers (suite)

Les 10 actions phares de l'ARS Paca pour améliorer la prise en soins du cancer :

1. **la lutte contre le tabagisme et l'alcool**, la région ayant des consommations de tabac et d'alcool supérieures à la moyenne nationale (32,1 % de fumeurs en Paca contre 26,9 % en France) ;
2. **la promotion des dépistages organisés des cancers** en inscrivant le dépistage dans le parcours de santé des personnes et en développant les actions « d'aller vers » en particulier vers les populations vulnérables, et précaires, éloignées du dépistage ;
3. le soutien aux actions de formation et d'information sur la **reconnaissance des cancers professionnels et sur le maintien dans l'emploi après un cancer** ;
4. **la mise en place d'un dispositif de surveillance des cancers du département des Bouches-Du-Rhône** ;
5. l'amélioration de la fluidité des filières pour certains cancers de mauvais pronostic pour **favoriser des diagnostics plus précoces et des prises en charge plus rapides** ;
6. le développement de la **chimiothérapie à domicile** ;
7. le déploiement des **soins de support** (c'est-à-dire de l'ensemble des soins et soutiens qui visent à améliorer la qualité de vie du patient : prise en charge sociale ou psychologique, prise en charge de la douleur, activité physique, etc.) ;
8. **la prévention et le repérage des séquelles** liées à la maladie et/ou son traitement ;
9. **l'introduction plus précoce des soins de support** ;
10. **des actions vers les publics fragiles** : suivi des adolescents et jeunes adultes, meilleur repérage des fragilités chez les patients âgés avec un cancer.

Source : Agence Régionale de Santé PACA

ANNEXE 6. Présentation de l'Institut Mozart



« Plus de 9 000 nouveaux cas de cancer sont détectés chaque année dans les Alpes-Maritimes. L'annonce de la maladie est toujours un séisme. La détresse qu'elle engendre appelle à une prise en charge pluridisciplinaire et personnalisée. Dans tout combat contre la maladie, la dimension psychologique et affective joue un rôle primordial. C'est tout l'objet de l'Institut Mozart. Ce guichet unique, fruit d'un partenariat exemplaire offrira aux patients et à leur entourage un accompagnement globalisé dépassant le strict cadre des soins. Prévenir, dépister, écouter, rassurer, permettre aux patients de mieux traverser la maladie et

d'aborder sereinement la suite, tels sont les objectifs de ce lieu de vie. L'Institut Mozart est emblématique de la volonté du Département d'agir pour la qualité de vie des maralpins, en allant bien au-delà de ses compétences définies.»

Charles Ange Ginésy

Président du Département des Alpes-Maritimes

BTS SERVICES ET PRESTATIONS DES SECTEURS SANITAIRE ET SOCIAL		Session 2025
Politique de la structure et territoire – U4	Code : 25SPE4PST	Page : 10/12

ANNEXE 6. Présentation de l'Institut Mozart (suite)

« L'Institut Mozart, initiative conjointe entre le Département des Alpes-Maritimes et le Centre de Lutte Contre le Cancer Antoine Lacassagne, est au service des malades du département atteints de cancer et de leur entourage. L'accessibilité à des soins de support, à des ateliers d'éducation thérapeutique et à l'expertise psycho-sociale représente un défi sur notre territoire. Le Centre Antoine Lacassagne, soucieux d'améliorer la qualité de vie au-delà des soins, interviendra au sein de l'Institut en complémentarité, en proposant un dispositif intégré d'accompagnement global visant à diminuer l'impact au quotidien de la maladie et de ses conséquences. C'est pour notre établissement spécialisé dans la lutte contre le cancer une évolution nécessaire que de permettre aux patients fragilisés transitoirement par un cancer et ses traitements de recevoir des soins de bien-être, de l'attention, des conseils, des informations par des professionnels de santé du Centre en dehors de l'environnement stressant d'une structure de soins. À travers ce projet original, nous dessinons ainsi ensemble ce que sera la médecine de demain plus tournée vers la personne et vers le bien-être. »

Professeur Emmanuel Barranger

Directeur Général du Centre de Lutte Contre le Cancer Antoine Lacassagne

Un lieu unique en France (ouverture le 18 septembre 2023) proposant un concept novateur et un dispositif d'accompagnement inédit :

Le Département des Alpes-Maritimes a annoncé en mai 2022 faire l'acquisition de la clinique Mozart afin de pouvoir doter notre territoire d'un lieu unique, dédié au cancer : l'Institut Mozart. En partenariat avec le Centre Antoine Lacassagne, cet espace de 950 m² au cœur de Nice accueillera gratuitement tous les Maralpins et permettra d'accompagner, de façon égalitaire sur l'ensemble du territoire, chaque malade et son entourage dans le suivi avant, pendant et après cancer, en y associant l'ensemble des partenaires.

- Une offre étendue et globale de soins de support, des actions de sensibilisation aux dépistages et à la prévention sur tout le département, et des ateliers d'éducation thérapeutique.
- Une démarche d'aide et d'accompagnement conduisant l'usager à s'approprier les comportements et pratiques favorables à sa santé. Une coordination du parcours de soins (aide à la prise de rendez-vous, accélération des processus de prise en charge, accompagnement suite à l'annonce, etc.).
- Un accompagnement du « vivre après » (insertion, travail, famille, enfants).



Ce lieu innovant, répondant au projet territorial et régional de lutte contre le cancer, sera doté des outils nécessaires à cette approche et favorisera l'utilisation des nouvelles technologies (e-santé, télémedecine, télésoins, visioconférence...) pour garantir un accès à son offre, et une expertise de qualité au plus près des avancées scientifiques sur l'ensemble du territoire.

BTS SERVICES ET PRESTATIONS DES SECTEURS SANITAIRE ET SOCIAL		Session 2025
Politique de la structure et territoire – U4	Code : 25SPE4PST	Page : 11/12

ANNEXE 6. Présentation de l'Institut Mozart (suite)

Une offre de services délocalisée

L'événement « Cancer, parlons-en ! », dont le lancement a eu lieu dans une commune du Haut Pays, à Puget-Théniers, puis dans d'autres communes du Moyen et Haut Pays, permet à tous les maralpins – patients, aidants, grand public – de bénéficier des services de l'Institut Mozart (stand d'information des différents partenaires, rencontre avec des psychologues, stand connaître ses droits, atelier prévention...).

Ces services se poursuivront afin de proposer aux personnes habitant dans le Haut et Moyen Pays, une offre élargie, avec la possibilité d'entretiens et de consultations individuels, notamment sur de l'accompagnement psychologique et médico-social, mais aussi des consultations de prévention (nutrition, tabac...) et de gestion des effets indésirables aux traitements. L'équipe mobile de l'Institut Mozart sera présente une journée par mois dans les différentes vallées du Département.

Soins de support

- Prise en charge diététique et nutritionnelle : conseils alimentaires et ateliers cuisine
- Prise en charge psychologique : soutien psychologique individuel, couples ou familles, ateliers collectifs enfants/ado de parents malades
- Prise en charge sociale, familiale et professionnelle : aide administrative, orientation, aide au retour au travail, permanences des services sociaux du Département
- Soutien psychosocial des proches aidants
- Activité physique adaptée
- Accompagnement médical en santé sexuelle

L'offre de service de l'Institut Mozart

Soins concernant l'image de soi

- Socio-esthétique : consultation individuelle, ateliers thérapeutiques, ateliers de socio-coiffure, cours de maquillage, conseils en nouage, conseils en image
- Art thérapie

Approches psychocorporelles

- Sophrologie individuelle et collective
- Méditation pleine conscience
- Réflexologie plantaire et globale

Information et prévention

- Ateliers de prévention
- Information aux professionnels de santé de ville : réunions d'échanges sur les thématiques de gestion de la douleur, fin de vie

Information et éducation thérapeutique

- Atelier activité physique
- Atelier hormonothérapie (cancer du sein)
- Atelier socio-esthétique
- Education thérapeutique cancer de la prostate
- Atelier ORL « au pif » amélioration des capacités d'olfaction et de gustation
- Atelier ORL « Purée Alors ! » être capable de confectionner un repas en texture modifiée
- Atelier sophrologie
- Rencontres ORL : Trouver des solutions face aux effets secondaires des traitements. Rencontres et échanges pour les patients laryngectomisés et les aidants
- Master class « Un temps pour soi » Apprendre à mettre en valeur ce qui est beau chez chacun



Source : Institut Mozart